

■ **PX Précinox S.A.**, à La Chaux-de-Fonds, CH-645-1001939-4 (FOSC du 20.11.2008, p. 12/4741742). La procuration de Cairoli Laurent est radiée. Signature collective à deux a été conférée à Lipe Thanas, de et à Neuchâtel, directeur. Procuration collective à deux a été conférée à Geiser Anne Suzanne Aline, de Soubey, à Coffrane.
Registre journalier no 2466 du 05.06.2009
(05062376 / CH-645.1.001.939-4)